

Département de la Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Canton d'Octeville sur Mer
Commune de
FONGUEUSEMARE
Tél : 02.35.29.30.64
mairie-fongueusemare@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 076-217602689-20241213-268_2024_47-DE

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le treize décembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie PETIT, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Valérie PETIT, Eric MICHEL, Jacques CHAMBRELAN, Dominique LEBIDEAU, Joël DUTOT, Emmanuel PASQUIER, Sandrine LO FONG, Damien HENRI

Absents excusés : Fabien PAREYT, Corinne VERRIER, Hélène VIRET,

Secrétaire de séance : Emmanuel PASQUIER

Nombre de membres :

- en exercice : 11

- présents : 08

- votants : 08

Date de convocation : 06.12.2024

Date d'affichage : 06.12.2024

Pour : 08

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Mise à disposition de la salle communale aux associations

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention de mise à disposition de la salle communale à l'Association Nouvelle Animation Fongueusemare (ANAF) dans le cadre de ses activités et animations.

Cette mise à disposition représente une subvention en nature à l'association, qui sera intégrée aux subventions de fonctionnement versées par la commune aux associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de la salle communale.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A FONGUEUSEMARE, le 13 décembre 2024.

LE MAIRE,

Valérie PETIT

